

## Le monument aux morts

La loi du 25 octobre 1919 définit l'institution d'un Livre d'Or glorifiant les morts de la Grande Guerre. Ce livre recense les morts de toutes les communes et jette les prémices de l'apparition des monuments aux morts.

Toutes les communes de France, de la plus peuplée à la plus petite du monde rural, veulent honorer leurs morts pour la Patrie en édifiant un monument sur lequel apparaîtront les noms des martyrs.

Une commission, nommée par l'Etat, est chargée de constater la qualité artistique des projets qui peuvent être agrémentés d'emblèmes ou d'épithètes religieux. Mais faisant fi de cette obligation, les communes élèvent les monuments comme bon leur semble.

La loi des finances du 31 juillet 1920 fixe le montant des subventions accordées pour les édifications.

Différents critères sont établis, mais les financements sont le plus souvent couverts par les communes et par des souscriptions publiques.

Dès le 27 novembre 1921, le conseil municipal de Bolozon décide que le monument aux morts de la Grande Guerre sera érigé sur la place principale du village. Monsieur TOURNERY, architecte à Izernore est chargé d'établir le plan. Messieurs THOLLAS et NOZENZO, tailleurs de pierres à Grand-Corent exécuteront le travail. Les emblèmes choisis sont la croix de guerre et une palme.

Le devis s'élève à 3 000 F. Son financement sera assuré par :

- 2 400 F de souscription publique
- 600 F de subvention municipale.

Le monument, construit en pierre extraite de la carrière de Grand-Corent, est inauguré le 11 novembre 1922 par Pierre-Joseph FORAY, maire.

En 1975, le conseil municipal décide de restaurer le monument et confie les travaux à Monsieur André BERHTOLET, tailleur de pierre à Romanèche-la-Montagne. Il exécute les travaux suivants :

- pour le monument, brossage, lavage et peinture des lettres.
- pour la barrière, enlèvement du grillage et peinture.

Une plaque de marbre gris fixée au fond de l'église et une plaque émaillée conservée en mairie rendent aussi hommage aux morts de 1914-1918.

